

Qui sommes-nous ?

Depuis sa création en 1978 le SIDELC est l'autorité organisatrice des services publics de l'électricité en Loir-et-Cher. Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Électricité du Loir-et-Cher est administré par le Comité syndical, organe délibérant composé de 58 délégués issus de l'ensemble des 291 conseils municipaux du département de Loir-et-Cher.

Le SIDELC en quelques chiffres pour l'année 2013, c'est...

- * **291 communes** * **331 280 habitants** * **197 380 usagers** *
- * **13 485 km de réseaux basse et moyenne tension** *
- * **9 151 postes de transformation** *

Le nouveau bureau du 25 juin 2014

Perche et Perche vendômoise

Alain Brunet - 1^{er} Vice-président
Michel Deniau - 4^e Vice-président

Beauce

Bernard Pillefer - Président
Marc Fesneau - 2^e Vice-président
Serge Guimard - 6^e Vice-président

Gâtine tourangelle

Didier Pigoreau

Sologne viticole - Vallée du Cher ouest

Thomas Bagrin
François Charbonnier
Éric Carnat - 5^e Vice-président

Sologne ouest - Vallée du centre ouest

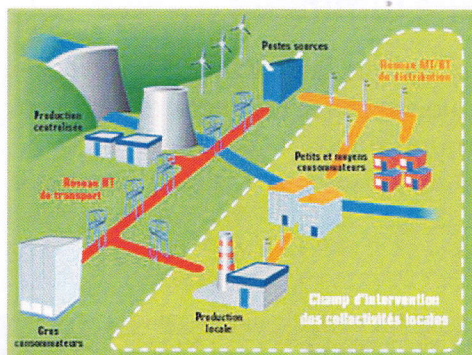
Bruno Fleury
François Gautry
Jack Terrier

Grande Sologne et Champagne berrichonne

Agnès Thibault - 3^e Vice-président



Le réseau du SIDELC



Le SIDELC, gestionnaire des réseaux basse et moyenne tension qui ont pour fonction de desservir les consommateurs, a délégué leur exploitation à ERDF Loir-et-Cher et a défini avec lui les règles du service public. Le syndicat est un partenaire privilégié des communes du département de Loir-et-Cher.

Pour assurer une qualité de desserte toujours plus performante, il réalise dans sa zone d'intervention des travaux de Renforcement, d'Extension, de Sécurisation et d'Enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité (9 537 500€ ttc en 2013).